



## Déclaration préalable CTA jeudi 6 juillet 2017

En janvier 2017, la FSU a vivement dénoncé la tentative de confier au CTA l'étude des dotations et des mesures de carte scolaire des collèges des Vosges et de la Meuse. Si les CTSD de ces départements ont finalement été réunis fin mars, les enseignants du second degré candidats à mutation ont reçu une information incomplète : les compléments de service des collèges de ces départements n'apparaissant pas dans l'annexe 7 du « Guide des mutations », de nombreux candidats n'ont été informés de ces compléments de service qu'à la publication de leurs résultats de mutation. De même, des erreurs ont conduit à des modifications, parfois réalisées en urgence lors des FPMA et des CAPA. La FSU rappelle aussi son attachement au respect de la confidentialité des informations obtenues avant CAPA et FPMA, garante du sérieux des missions des élus et d'un travail préparatoire serein. Ce constat, ainsi que notre inquiétude pour les personnels administratifs des DSDEN qui voient petit à petit leurs missions transférées vers le rectorat, amène la FSU à réaffirmer son attachement à une gestion des moyens d'enseignement au plus près des réalités des départements et à rappeler que les CT départementaux doivent pouvoir disposer des informations et du temps nécessaires à l'examen des dotations et des mesures de carte scolaire.

Si la FSU approuve que l'administration n'hésite pas à débloquer des postes pour réparer les conséquences d'erreurs, elle regrette que les propositions de déblocages de postes par les organisations syndicales se voient trop souvent opposer un refus de principe.

La FSU est opposée à la politique académique de fusion des agences comptables au détriment des plus petites d'entre elles. Dans un contexte démographique de fort renouvellement des agents comptables, il est important de maintenir un vivier suffisant pour faire face aux départs annoncés. La fonction de fondé de pouvoir s'inscrit à priori dans cette perspective de constitution d'un vivier de futurs agents comptables tout en permettant de reconnaître les fonctions exercées par les collègues actuellement en poste. La FSU a toujours défendu l'égalité de traitement, or dans le cas présent cette nouvelle fonction introduit une concurrence financière (régime indemnitaire) entre les fondés de pouvoirs et les collègues non gestionnaires. Aussi, la FSU demande que soit traitée en groupe de travail la rémunération indemnitaire des collègues non gestionnaires.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, la précipitation de la mise en place des CP dédoublés a déstabilisé complètement les ajustements de carte scolaire. Afin de mettre en place cette mesure à moyens constants, ce sont des écoles qui n'ouvrent pas ou des postes « plus de maitres que de classes » transformés brutalement. Cela a complètement déséquilibré les cartes scolaires départementales en amputant les réserves de postes pour la mise en application partielle d'une promesse électorale, sans aucune réflexion sur le fond de cette mesure.

Le chaos qui se développe sur les modifications de rythmes laisse également la FSU perplexe. Les enseignants, tout comme les parents d'élèves, dans nombre de communes, ne connaîtront que pendant les vacances les dispositions horaires pour la rentrée ! La semaine de quatre jours et demi à la mode Peillon ne satisfaisait pas la FSU. La possibilité inscrite dans le nouveau décret permet un retour à la semaine de quatre jours, elle est portée par beaucoup. La FSU s'est prononcée pour cette possibilité. Mais la précipitation pour modifier les rythmes à la rentrée avec un arrêté publié le 29 juin ne peut non plus être satisfaisant et déstabilise une fois de plus les écoles et l'organisation personnelle des enseignants et des familles.

Enfin, la FSU tient à dénoncer la manière dont ont été attribués les postes inter-degrés (ULIS 2nd degré et enseignants référents) qui ont été traités de manière opaque sans présentation dans les commissions paritaires concernées.

En cette fin d'année la FSU peut dresser le bilan de la réforme du collège : l'épuisement et la lassitude ont gagné l'ensemble des personnels. Collège 2016, l'application des quatre programmes la même année sont les principales causes de cette souffrance au travail. Les annonces ministérielles d'assouplissement des EPI, de remise en place des bi-langues, n'ont pas été accompagnées de moyens complémentaires. Dans la pratique, peu de choses ont évolué dans les établissements. Une rentrée ne se prépare pas à la dernière minute, surtout lorsque les opérations de mutation et d'attribution des DHG et compléments de services sont quasiment terminées.

Le ministre s'appuie sur le renforcement de l'autonomie des établissements. La FSU dénonce cette volonté politique conduisant à la mise en concurrence des établissements entre eux et des disciplines entre elles dans un même établissement.

En ce qui concerne le DNB 2017, son architecture s'appuie sur le positionnement sur les domaines du socle, non-sens pédagogique, et exclut certaines disciplines de l'évaluation finale. Le livret scolaire unique cristallise la perte de sens du métier pour nombre de collègues, les diverses pressions autour de l'évaluation soi-disant par compétences accroissant la charge de travail et le malaise des personnels.

Face aux discours dénigrant la valeur et l'utilité du baccalauréat, la FSU tient à réaffirmer son attachement à un baccalauréat conçu comme premier grade universitaire. Nous rappelons, comme le fit un rapport du CNEC de juin 2016, que des épreuves terminales, nationales et anonymes sont la garantie de l'égalité de traitement entre les candidats et d'une forme de justice sociale car l'évaluation est ainsi déconnectée de la supposée qualité de l'établissement d'origine des candidats.

La décision unilatérale du gouvernement de geler la valeur du point d'indice des fonctionnaires est inacceptable pour la FSU et pour tous les agents de la Fonction Publique. Cette mesure est profondément injuste et négative pour la fonction publique : ce n'est pas en portant atteinte aux conditions de rémunération de ses agents que l'on renforce le bien commun et notre modèle social. Les fonctionnaires ont subi des pertes importantes de pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans. Pendant cette période, nombre de postes ont été supprimés ce qui a alourdi leurs tâches sans pour autant que cela n'entraîne une revalorisation de leurs rémunérations. La région Lorraine a été particulièrement touchée par des nombreuses suppressions. Geler le point d'indice revient à nier les missions, les qualifications professionnelles et le rôle que les agents de la Fonction publique jouent pour répondre aux besoins fondamentaux de la société et participer à l'activité du pays. C'est également méconnaître leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général.

Ce CTA se tient en l'absence du recteur. La FSU déplore cette absence et le fait que notre académie a été amenée à voir se succéder un trop grand nombre de recteurs dans les dernières années. Cette rotation nuit à la qualité du dialogue social dans notre académie. La FSU souhaite que le travail d'explication et de conviction qui a été mené ne soit pas totalement à recommencer. Elle ne manquera pas d'interpeller le nouveau recteur dès son arrivée.